

**COMPTE-RENDU et PROCES VERBAL des DECISIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 6 OCTOBRE 2011 à 19 HEURES 30**

**Affiché le**  
**26 octobre 2011**

**Présents :**

Mesdames: VALLIN, BOURBON et GUILLOT

Messieurs: VERGUET, FROGER, ROYER, MARTIN, PERONNIER,  
PERROT-MINNOT, et BARBE

**Absent excusé :** M. PIONCHON

**Secrétaire de séance :** Madame VALLIN Danièle

**Ordre du jour :**

- Aliénation d'un chemin rural n'ayant plus aucune fonction de desserte / Extension du parc d'activités Val Guiers / Enquête Publique préalable,
  - Réfection du mur d'enceinte du cimetière / Autorisation signature du marché à procédure adaptée,
  - Avenant n°1 au marché de travaux FOURNIER TP / Sécurisation route de Domessin,
  - Participation communale aux activités sportives et culturelles des enfants belmontois,
  - Remboursement aux agents des frais de déplacement pour missions et stages professionnels,
  - Adhésion au Syndicat des Eaux du Thiers de la Commune de La Bauche,
  - Adhésion au SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan) des Communes de Champagneux, Saint-Genix-sur-Guiers, Grésin, St Maurice de Rotherens, Sainte Marie d'Alvey, Avressieux et Rochefort,
  - Régularisation des contrats de maintenance des logiciels Berger-Levrault et Delarchives,
  - Acquisition petit équipement de déneigement des accès aux bâtiments,
  - Questions diverses.
- 

**En préambule / Avancement du Projet d'aménagement de la Zone dite « Frais Gros »**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de cette zone et les missions allouées, après consultation de plusieurs professionnels du secteur, par décision municipale du 26 février 2007, au Cabinet PERONNIER devenu depuis Cabinet ISAGEO.

Il précise que la mission portant sur l'urbanisation du secteur dit de « Frais Gros » a été longuement retardée, dépendant principalement du projet d'aménagement des terrains privés appartenant à plusieurs propriétaires.

Il indique que le projet est en cours de réalisation et demande à Monsieur PERONNIER, représentant le Cabinet ISAGEO, de nous faire part de celui-ci.

Monsieur PERONNIER explique que les propriétaires privés se sont entendus sur le projet d'aménagement des terrains constructibles représentant 21 lots à bâtir et également sur la participation financière à reverser à la commune pour les frais qu'elle engagera dans le cadre de l'aménagement des équipements publics ; élargissement de la route « montée de la Grande Vigne » avec acquisition de terrains en bordure de voirie ; travaux d'alimentation ERDF moyenne tension avec installation d'un transformateur ; raccordement réseau eaux pluviales existant. Il précise la faisabilité du raccordement sur le réseau eau potable et défense incendie et la possibilité d'une extension du réseau assainissement collectif pour raccordement.

Ces travaux communaux évalués à ce jour à 260.000 €uros feront l'objet d'une demande de subvention. Le restant à charge pour la commune, déduction faite entre 8 et 20% (la participation financières des propriétaires ne pouvant être de 100%) comprenant notamment 2 parts pour les maisons existantes du secteur, fera l'objet d'un PUP Projet Urbain Partenarial qui précisera les conditions et montants des participations des propriétaires suivant le nombre de lots créés. Il signale également la possibilité de prendre en compte 4 lots supplémentaires sur un terrain qui pourrait bénéficier de ces aménagements.

L'élaboration de ce PUP est en cours et fera l'objet d'une décision lors d'un prochain conseil municipal.

Le Lotisseur IDC prévoit 15 lots sur son terrain et déposera probablement son permis d'aménager en début d'année 2012. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2012.

Monsieur le Maire, compte tenu du retard important dans l'avancement de ce projet, propose que le choix du prestataire soit à nouveau confirmé et qu'un marché soit signé avec les successeurs du Cabinet PERONNIER à savoir le Cabinet ISAGEO et ce, dans les conditions correspondant sur le principe à celles qui avaient été négociées en 2007.

Monsieur le Maire rappelle la décision de sécurisation routière du secteur de Tramonet (installation de ralentisseurs et enfouissement de réseaux) et notamment du carrefour situé au démarrage de la voie « Montée de Bachelin ». Il explique qu'il serait plus judicieux de prévoir une réalisation conjointe des travaux avec le secteur « Frais Gros » ou voire dans son prolongement et ce, afin de ne pas détériorer des installations nouvelles avec le passage des engins lors de l'élargissement de la voie.

- **Aliénation chemin rural / Enquête publique**

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet d'extension d'activité du site artisanal et commercial dénommé Gamm Vert ou Cérégrain sur le territoire de la commune d'Avressieux. Il précise que pour ce faire, il conviendrait de céder à l'industriel l'emprise d'un chemin rural n'ayant plus aucune fonction de desserte et séparant les parcelles sises sur Belmont-Tramonet et celles d'Avressieux. Ce chemin n'a plus aucun usage depuis la création dans les années 1970 de l'autoroute A43.

Il rappelle que toute aliénation de chemin rural est soumise à des règles, en particulier à une enquête publique préalable.

Il explique que l'axe de ce chemin constitue une limite de commune. En accord avec la commune d'Avressieux, il propose que l'enquête publique soit conduite à Belmont-Tramonet et précise qu'il envisage de prendre un arrêté dans ce sens et désigner un commissaire enquêteur.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise les démarches nécessaires à l'aliénation de cet ancien chemin rural.

- **Réfection du mur d'enceinte du cimetière / Autorisation signature du marché à procédure adaptée**

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours du printemps des devis ont été demandés à divers artisans. Il précise qu'une subvention a été accordée par le Conseil Général au titre du FDEC complémentaire 2011.

La commission travaux a porté son choix sur la proposition de l'entreprise MEUNIER-CURTINET en raison des travaux proposés (couverture du mur en tuile alpha), du montant de l'offre financière s'élevant à 49.495, 00 euros HT et de sa disponibilité pour une réalisation courant mars avril 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la signature du marché avec l'entreprise sélectionnée.

Mi-octobre, un affichage annonçant les travaux sera réalisé à l'entrée et à l'intérieur du cimetière. Il signalera aux propriétaires des concessions bordant le mur d'enceinte de débarrasser les sépultures pour février 2012 au plus tard. Un huissier sera mandaté pour un état des lieux avant et après travaux.

Les propriétaires ou héritiers « connus » des concessions seront avisés également par courrier.

Le problème : les concessions concernées sont très anciennes et pour la plupart acquises au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Aussi, pour certaines, les coordonnées des héritiers sont inconnues. C'est pourquoi, il est indiqué sur les panneaux d'affichage de se présenter en mairie pour une mise à jour.

- **Avenant n°1 au marché de travaux FOURNIER TP / Sécurisation route de Domessin**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les travaux auraient dû se terminer fin septembre et les informations relatives aux dépenses supplémentaires transmises. Or, à ce jour, il n'en est rien. Une demande de signalétique supplémentaire du Département retarde l'achèvement du chantier.

En conséquence, ce point de l'ordre du jour sera reporté à une prochaine réunion.

Il signale également qu'une régularisation foncière sera réalisée prochainement avec Monsieur GIROD, propriétaire du terrain où a été installé le transformateur.

- **Participation communale aux activités sportives et culturelles des enfants**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la participation communale de 50 Euros allouée par an et par enfant inscrit à une activité sportive ou culturelle et ce, jusqu'à leur 18 ans inclus. Il précise que celle-ci est reversée à l'association, après présentation en Mairie, par la famille, d'une attestation d'inscription de leur(s) enfant(s) à une activité. Il précise également le bénéfice intégral à la famille de cette participation communale qui doit être déduite par l'association de la cotisation annuelle ou remboursée le cas échéant.

Il signale le cas exceptionnel d'une cotisation de l'association qui pourrait être inférieure au montant du forfait de subvention et propose de participer à hauteur de celle-ci dans ce cas de figure. Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et autorise le versement d'une participation communale à hauteur du montant de la cotisation appelée par l'association, quand celle-ci est inférieure à 50 Euros.

- **Remboursement aux agents des frais de déplacement**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre des déplacements temporaires pour des missions et stages professionnels pour les besoins du service, il convient de fixer les modalités de remboursement des frais (transport et nourriture) du personnel de la collectivité.

Il propose le remboursement des frais d'utilisation du véhicule personnel, au nombre de kilomètres réellement parcourus, des frais de péage d'autoroute sur présentation des pièces justificatives et des frais de nourriture sur la base des montants fixés par la loi.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, autorise le remboursement des frais pour les déplacements professionnels des agents de la collectivité.

- **Adhésion au Syndicat des Eaux du Thiers de la Commune de La Bauche**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de la commune de La Bauche d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable de la Région du Thiers et de lui confier la gestion de son réseau d'eau potable.

Il précise que les délégués du Conseil Syndical ont donné leur accord sur cette adhésion.

Il propose d'approuver cette adhésion ainsi que la modification des statuts du Syndicat des Eaux du Thiers qui en découle.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et approuve l'adhésion de la commune de La Bauche ainsi que la modification statutaire du Syndicat des Eaux du Thiers résultant de cette intégration.

- **Adhésion au SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan, portant approbation des demandes d'adhésion pour la compétence assainissement collectif, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, des communes suivantes :

Champagneux, St Genix sur Guiers, Grésin, St Maurice de Rotherens, Ste Marie d'Alvey, Avessieux, Verel de Montbel et Rochefort

Il propose d'approuver ces adhésions et la modification de l'article 1 des statuts du Syndicat concernant le périmètre syndical.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion au SIEGA des communes et la modification des statuts qui en découle.

- **Régularisation des contrats de maintenance / logiciels Berger-Levrault et Delarchives**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'achat d'un logiciel de classement des décisions municipales pour un montant de 150 Euros et du contrat de maintenance correspondant de 15 Euros par an. Il signale également les régularisations concernant les contrats liés aux logiciels (comptabilité, gestion des administrés), modifiés ces dernières années suite à l'acquisition de nouveaux produits tels que gestion de la paie et du cimetière.

Il précise qu'il convient d'approuver les contrats de maintenance avec les sociétés prestataires.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et autorise la signature des contrats de maintenance.

- **Acquisition petit équipement de déneigement des accès aux bâtiments**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le besoin d'acquisition d'une fraise à neige pour le dégagement des accès aux bâtiments communaux, mairie, école, cantine...  
Il donne le montant du devis réceptionné qui s'élève à 1.772, 00 Euros HT.  
Le Conseil Municipal approuve cet achat.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Voirie communale**

Cession gratuite à la commune du chemin d'accès desservant deux lots du lotissement Armand GAVEND « Les Chaudannes » comme convenu par convention et décision municipale de 2002.  
Monsieur le Maire signale à l'assemblée la signature de l'acte notarié courant septembre 2011 et les frais d'acte à la charge de la commune.

### **Voirie ancien accès autoroute (actuellement départementale)**

Monsieur le Maire signale une prochaine régulation foncière pour reprise de cette voirie.

### **Subvention eau pluviale de Tramonet**

L'Etat, dans son courrier du 1<sup>er</sup> juillet, précise qu'il n'a pas retenu le dossier déposé deux années de suite. Le nombre de demandes étant trop important.  
Toutefois, petite compensation, la moitié de la dépense a pu justifier le versement pour solde du FDEC 2010.

### **Sinistre foudre salle polyvalente**

Lors de la tempête de la nuit du 31 août dernier, la foudre qui s'est abattue sur la salle polyvalente a endommagé l'alarme intrusion.  
Une déclaration de sinistre a été réalisée auprès de la compagnie d'assurance.  
L'alarme a été réinstallée rapidement et la facture de réparation s'élève à 2.038, 00 Euros HT.

### **Affaire passerelle**

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée de la décision de justice concernant l'affaire de la passerelle. Il explique que des informations importantes non prises en compte justifient un recours. En conséquence, il précise que la commune va faire appel à cette décision injustement défavorable à la commune.  
Monsieur le Maire rappelle la délibération de 2008 portant sur l'autorisation d'ester en justice dans le cadre de cette affaire. Il rappelle à l'assemblée un autre dossier en cours et sollicite le conseil pour une autorisation semblable. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

### **Participation de la commune / Dégâts des Eaux / habitations secteur de Tramonet**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dégâts importants constatés par les adjoints et conseillers municipaux dans les cours de quelques habitations et ce, en raison des fortes pluies de la nuit du 31 août dernier qui ont provoqué le débordement du ruisseau de Tramonet.  
Il propose, par solidarité, de venir en aide aux familles concernées par le biais d'une participation et de fixer un montant forfaitaire.  
Il précise que cette subvention pourrait être versée sur présentation d'un justificatif de réalisation des travaux.  
Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve la décision et décide d'allouer une aide d'un montant forfaitaire de 500, 00 Euros pour chacune des familles.

## **Travaux sur pylônes**

Monsieur MARTIN informe l'assemblée des interventions sur les pylônes situés sur des terrains privés notamment sur le secteur de Tramonet depuis le 22 septembre et ce, sans demande d'autorisation préalable. Il convient de se renseigner auprès de la Société responsable.

## **Point sur les commissions**

- **Commission travaux**

### ***Entretien***

Monsieur Royer signale la réfection de voirie « nids de poule » réalisée récemment au niveau des aménagements et arrêts des transports scolaires aux Chaudannes. Il signale également les futurs travaux d'enrochement (avant la fin de l'année) de la voie de la Caramatrandière et du fossé vers l'habitation de Monsieur Poussielgue.

### ***Projet de sécurisation routière du secteur de Tramonet ...***

Monsieur le Maire signale une rencontre pour le mardi 11 octobre 2011 à 10H 30 en Mairie avec le cabinet ISAGEO.

- **Urbanisme**

En attente de l'avis des services de l'Etat sur l'étude « Aléa inondation ». Celui-ci ne devrait plus tarder et le travail sur l'élaboration du PLU de la commune devrait reprendre sous peu.

- **Commission sociale / CCAS**

La promenade viennoise du 10 septembre a été très appréciée.

Madame BOURBON signale qu'il est impossible de joindre l'intervenant souhaité pour la manifestation « Arbre de Noël ». La décision est prise de rechercher au plus vite un autre spectacle disponible.

- **Communication**

Monsieur le Maire signale qu'il convient de prévoir une réunion de la commission pour l'élaboration de la note d'automne.

- **SNCF / Projet Ligne Lyon - Turin**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de consulter le document de présentation du projet de ligne ferroviaire Lyon – Turin.

Il signale une rencontre avec RFF en mairie le 13 octobre à 18 heures.

- **CMJ**

Messieurs BARBE et PERROT-MINNOT font le bilan de l'opération commune propre du mois de septembre 2011. Ce sont 11 jeunes non accompagnés de leurs parents qui ont sillonné la commune et constaté une nette amélioration de la propreté suite à une collecte de déchets bien inférieure aux années précédentes. En fin de matinée, les conseillers jeunes ont été rejoints par ceux de Saint-Béron qui réalisaient la même opération sur leur commune, pour un repas à la salle polyvalente de Belmont-Tramonet. Ce sont les deux derniers conseils municipaux jeunes des communes du SIVU Jeunesse de Pont, celui de Domessin vient de cesser son activité.

Un projet de participation aux journées téléthon des 2 et 3 décembre 2011 est à l'étude.

## **Intercommunalités**

- **CCVG**

### ***Point sur l'activité économique de la zone Val Guiers***

De nombreux contacts cette année. Acquisitions de terrains ZI du Jasmin à Saint-Genix-sur-Guiers avec un dépôt de permis de construire de l'entreprise Alfi et un projet de création de locaux artisanaux de la Société Bersud, derrière l'entreprise Carret.

Acquisition également d'un terrain sis vers le bassin de rétention à Belmont-Tramonet par la Sté HPL.

## ***Covoiturage AREA***

Projet d'aménagement paysager vers l'accès autoroutier et création d'un parking.

## ***Projet d'aménagement d'un terrain / extension parking gare SNCF de Pont-de-Beauvoisin***

Ce projet estimé à 350.000 €uros est aujourd'hui dans l'attente de subventionnement. Or, le financement manque. Le Conseil Général Savoie, les communes de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie ainsi que la Communauté de Communes Val Guiers sont favorables à une participation financière. Cependant, le Conseil Général de l'Isère a émis un avis contraire.

- **SIVU Jeunesse**

Monsieur PERROT-MINNOT signale une augmentation des inscriptions pour la commune de La Bridoire et déplore une baisse de fréquentation des adolescents Belmontois pour ce mois de juillet. Des activités pourtant nouvelles et attractives ont été proposées (spéléologie...). Toutefois, certaines ont été annulées en raison du mauvais temps. Il est constaté une fréquentation plus importante des familles dont le quotient familial est le plus élevé. Pourtant, les subventions communales et la prise en compte des ressources des familles permettent de proposer des tarifs très abordables pour des activités de qualité.

- **SIAGA (Aménagement des berges du Guiers et de ses Affluents)**

Monsieur MARTIN donne un compte rendu de la dernière réunion à laquelle il a participé. Il explique que le SIAGA a validé le nouveau contrat de rivière (entretien, études biotopes ... intégrant également la partie assainissement du SIEGA).

Il précise que le coût de ce nouveau contrat pour le SIAGA s'élève à 11 millions d'euros et le reste à financer par les communes, après déduction des diverses subventions est d'environ 2.113.000 euros. En conséquence, à partir de 2012 et sur 4 ans, la participation annuelle des communes va connaître une hausse significative. Pour Belmont-Tramonet, elle passe de 3.900 à 6.500 euros.

-----